

## Questions au Feuilleton

LES TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS DU QUARTIER GÉNÉRAL DU  
COMMANDEMENT AÉRIENQuestion n° 1219—**M. Howie:**

Quel budget est alloué cette année aux traitements des employés des quartiers généraux du commandement aérien situés à Winnipeg?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Pour l'année financière 1976-1977: Personnel militaire \$5,720,000; Personnel civil \$1,740,000; Total: \$7,460,000.

LE SURPLUS DE LOGEMENTS FAMILIAUX À LA BFC DE  
GAGETOWNQuestion n° 1222—**M. Howie:**

Le ministère de la Défense nationale a-t-il jugé qu'une centaine de logements familiaux étaient superflus à la base militaire de Gagetown et décidé de les vendre et, dans l'affirmative, à qui et combien?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Selon les prévisions actuelles, les changements proposés au dispositif de la force terrestre rendent nécessaire le maintien des unités de logements familiaux à Gagetown pour l'avenir immédiat. Aucun unité n'a donc été mise en vente.

## LES POSTES CIVILS RETRANCHÉS À GAGETOWN

Question n° 1223—**M. Howie:**

1. A-t-on prévu de retrancher des postes civils permanents à la base militaire de Gagetown au cours de l'année qui vient et, dans l'affirmative, combien?

2. Quel est le montant annuel des salaires et traitements versé pour ces postes?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** 1. Oui. Deux.

2. \$19,000.

## L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Question n° 1231—**M. Beatty:**

1. Depuis la création de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, combien de cas ont été soumis, chaque mois, à cet organisme pour approbation?

2. Combien de demandes ont été a) approuvées, b) rejetées?

3. Quel est, en jours, le laps de temps a) le plus court, b) le plus long, c) moyen, d) médian, écoulé entre le moment de la présentation d'une demande et le moment où une décision a été rendue?

4. Le délai fixé pour une offre d'achat a-t-il déjà expiré avant que l'Agence n'ait rendu une décision relativement à une demande et, dans l'affirmative, a) dans combien de cas, b) dans chaque cas (i) quelle était la société en cause, (ii) combien de jours a-t-il fallu à l'Agence pour en arriver à une décision?

**M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne l'Agence d'examen de l'investissement étranger: 1. Le nombre de cas reçus chaque mois et sujet à examen depuis la mise en vigueur de la loi sur l'examen de l'investissement étranger est:

|                  | 1974           | 1975 | 1976 |
|------------------|----------------|------|------|
| <b>Janvier</b>   | Non en vigueur | 15   | 18   |
| <b>Février</b>   | Non en vigueur | 10   | 10   |
| <b>Mars</b>      | Non en vigueur | 23   | 19   |
| <b>Avril</b>     | 2              | 19   | 38   |
| <b>Mai</b>       | 6              | 15   | 33   |
| <b>Juin</b>      | 11             | 6    | 21   |
| <b>Juillet</b>   | 13             | 18   | 30   |
| <b>Août</b>      | 19             | 10   | 37   |
| <b>Septembre</b> | 6              | 11   | 41   |
| <b>Octobre</b>   | 16             | 16   | 55   |
| <b>Novembre</b>  | 18             | 17   | 31   |
| <b>Decembre</b>  | 11             | 12   | —    |

2. A la date du 3 décembre 1976, le gouverneur en conseil avait a) approuvé 345 demandes; b) refusé d'approuver 53 demandes. En outre, 65 demandes avaient été retirées.

3. Entre la date de certification de l'accusé de réception d'une demande et la date de la décision par le gouverneur en conseil: a) le laps de temps le plus court a été huit jours; b) le plus long: 484 jours; c) le laps de temps moyen: 112 jours. d) Se reporter à c) ci-dessus.

4. a) Au mieux de la connaissance de l'Agence, il y a eu au moins six cas où l'offre d'achat a expiré avant que le gouverneur en conseil ait pris une décision. Il peut y avoir eu d'autres cas, étant donné que les investisseurs ne sont pas tenus d'informer l'Agence de tous les délais applicables à leurs propositions d'investissement. Dans un certain nombre de cas également, les accords d'achats ont été prolongés dans l'attente d'une décision en vertu de la Loi. b) En général, dans le cas où un accord d'achat expire avant qu'une décision ne soit prise par le gouverneur en conseil et qu'il n'est pas prolongé, le cas est retiré et, conformément à l'article 14 de la loi, les noms de parties à la proposition d'achat ne sont pas révélés par le gouvernement.

## LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE

Question n° 1242—**M. Hnatyshyn:**

Le gouvernement est-il au courant des observations du comité sénatorial de l'agriculture, à savoir que «le paternalisme est l'aspect dominant de la politique de développement agricole et rural» et que «trop souvent on impose les désirs des bureaucrates aux agriculteurs malgré eux» et, dans l'affirmative, a-t-il l'intention d'étudier ces rapports afin de modifier la façon de procéder actuelle?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Oui. Le gouvernement est au courant de ces observations qui figurent à la page 77 du rapport du comité sénatorial permanent de l'agriculture intitulé «Sauvons le comté de Kent». Actuellement la pratique veut que l'on ait le plus possible recours aux agriculteurs ou à leurs représentants pour l'élaboration et l'application des politiques de ce secteur. Cette pratique devrait se poursuivre dans l'avenir.